MAURIENNE GENEALOGIE

INFOS

cotisation annuelle + envoi flash infos
par internet: 20 € - par la poste 25 €
Abonnement revue CEGRA 15 €
Membre du CEGRA Affiliée à la F.F.G

10 rue Philomène Durieux
73300 Villargondran
04 79 59 80 83
duc-joseph@wanadoo.fr

www.maurienne-genealogie.org

Novembre 2008 n° 128

Calendrier

Dates	Activités	Lieu	horaire	Accessibilité
Décembre				
Lundi 01.12	Cours pour débutants par J. Duc	local	17 h 30	
Mardi 02.12	**Exposé par J.P Dubrulle Salle Polyvalente 20 h Maîtres et relais de poste en Savoie**			
Mercredi 03.12	Cours Informatique par S. Michel en fonction des demandes: logiciel généatique - internet - Excel - Word	local	17 h 30	
Mercredi 10.12	travail de relevé par D. Marcellin	local	17 h 30	
Lundi 15.12	Cours pour débutants par J. Duc	local	17 h 30	
Mercredi 17.12	Cours paléo par J.M Dufreney lecture actes	local	17 h 30	
Mercredi 24.12	Permanence rencontre	local	17 h 30	
Mercredi 31.12	Permanence rencontre Apéro - Papillotes	local	17 h 30	
Janvier				
Mardi 06.01	**Pas de conférence en janvier**			
Mercredi 07.01	Cours Informatique par S. Michel	local	17 h 30	
Lundi 12.01	Cours pour débutants par J. Duc	local	17 h 30	
Mercredi 14.01	travail de relevé par D. Marcellin	local	17 h 30	
Lundi 19.01	Cours pour débutants par J. Duc	local	17 h 30	
Mercredi 21.01	Cours paléo par J.M Dufreney lecture actes	local	17 h 30	
Mercredi 28.01	Permanence rencontre Comité de rédaction du flash infos	local	17 h 30	

Nos réunions

Mardi 4 Novembre - Salle polyvalente 20 h

Avant de donner la parole à Mr Pallatier qui nous présentera son exposé sur la catastrophe ferroviaire de 1917 à st Michel, le Président nous fait part de quelques informations:

Les ateliers du mercredi ont repris avec une bonne participation en paléo. Par contre, Jo n'a pas encore de débutant à sa permanence du lundi.

Cette année, nous avons 5 ou 6 nouvelles adhésions.

Le mardi 2 décembre à 20 heures, nous accueillerons Monsieur Dubrulle pour une conférence sur les Maîtres et Relais de Poste en Savoie.

La réunion prévue entre les dirigeants de Maurienne Généalogie et la directrice des archives pour leur numérisation a été reportée suite à une indisponibilité de dernière minute de sa part.

L'association de généalogie de l'Ain, REGAIN, quitte la région Bourgogne pour rejoindre le CEGRA (région Rhône Alpes).
Une réunion de bureau sera programmée d'ici la fin de l'année.
Jean Marc lance un appel aux adhérents pour qu'ils regardent s'il existe dans leur commune un recensement de 1848 ou 1858 afin de faire un « état » de la Maurienne à la veille du rattachement de 1860.

Une démonstration du matériel de numérisation sera faite au local lors des séances du dernier mercredi du mois de novembre et de décembre. A cette occasion Pierre Blazy présentera son recueil pour l'aide au déchiffrage des actes en latin.

Jean Marc rappelle la nouvelle loi sur les archives : à partir du 1er janvier 2009, les actes de naissances et de mariages seront consultables jusqu'en 1934 et ceux de décès jusqu'en 1984.

D. Bois

Exposé d'André PALLATIER

La Catastrophe ferroviaire du 12 décembre 1917

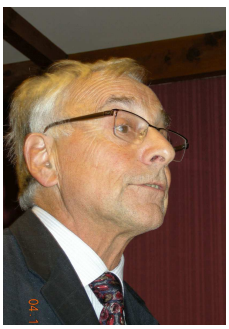

Beaucoup de Mauriennais ont entendu parler de la catastrophe ferroviaire qui a eu lieu à l'entrée de Saint -Michel (coté Modane) le 12 décembre 1917. André Pallatier était mardi 4 novembre à la salle polyvalente de Villargondran pour donner une conférence à ce sujet

Originaire de St Michel de Maurienne, André Pallatier, enseignant et proviseur de lycée maintenant à la retraite, mène depuis quelques années une véritable enquête pour comprendre ce qui s'est réellement passé. Il constate dans un premier temps le peu d'informations contenues dans les différents articles de journaux. Ces articles restent flous sur les circonstances de l'accident, la censure militaire de l'époque y est sans doute pour beaucoup.
La thèse de l'accident sera finalement retenue.

Mr Pallatier décide de se rendre à Vincennes, où sont collectées les archives de l'Armée de terre. Au départ, s'il apprend les modalités de fonctionnement des trains de permissionnaires, il ne trouve que très peu de documentation sur les faits, mais à force de téna-

cité, il parvient à découvrir que le convoi accidenté était le premier autorisé à transporter plus de 1 000 passagers. Puis il retrouve des documents décisifs. Il a accès au compte-rendu du tribunal réuni en conseil de guerre pour juger les six cheminots du P. L. M. Tous ont été acquittés. Là encore, la censure est apparente: les plaidoiries des avocats ne sont pas retranscrites. Il dépose une requête pour obtenir le droit de consulter deux rapports du P. L. M. Celle-ci est acceptée en juin 2007. Là, il a la joie de constater que toutes les pièces du dossier sont, elles aussi, rassemblées. Elles n'avaient plus été examinées depuis 1923 !

Après un brillant rappel historique concernant la présence des troupes françaises en Italie, nous rentrons dans le vif du sujet et cette fameuse nuit du 12 décembre 1917.

Ce jour là, les permissionnaires arrivent en deux tranches : la première, composée de 14 véhicules, est reçue à Modane à 19 h 30 ; la deuxième, composée de 5 véhicules, arrive à 21 h 15, en même temps que 31 wagons vides restitués. Vers 22 heures, on vient chercher le mécanicien pour faire la manoeuvre de raccordement des deux rames; c'est d'ailleurs lui qui doit assurer la conduite du train au départ de Modane. Le train comporte : un fourgon en tête, 3 voitures à bogies, 2 voitures à essieux, 12 voitures à bogies et un fourgon de queue. Tout le matériel est italien, sauf le fourgon de queue.

L'essai du frein automatique est effectué, le bon fonctionnement des freins à main vérifié. Le chef de service de la gare de Modane a donné l'ordre de départ, il est 22 h 47, le train Modane Lyon n° 3874 a 4 h 47 de retard.

A la lecture du rapport du mécanicien, on sait que le démarrage s'est effectué normalement et très lentement . Il a commencé à serrer le frein quand il a été sous le tunnel des Epines Blanches. C'est en arrivant au Freney, qu'il s'aperçut que la vitesse augmentait, anormalement, il a effectué tout ce qu'il devait faire pour ralentir le train. Malgré tous ses efforts, la vitesse a continué à augmenter. Il y a cependant eu un ralentissement sensible au palier qui suit la gare de La Praz. Puis la vitesse a recommencé à augmenter dès qu'il a attaqué la descente suivante ; elle est ainsi devenue excessivement forte jusqu'à l'endroit de la catastrophe.

Après avoir traversé le pont de la route nationale, qui précède le pont métallique sur l'Arc, il a senti que sa machine penchait côté gauche de façon inquiétante; mais il ne s'est pas rendu compte du moment où sa machine s'est séparée du train. Il a obtenu l'arrêt de sa machine un peu avant d'arriver, à la gare de St Michel.

La rame que le mécanicien avait perdue se trouvait un peu plus haut, à 1000 mètres de là !

On estime que la vitesse du convoi était déjà de 90 Km/h à. la Praz, avant d'atteindre plus de 100 Km/h et sans doute 150 Km/h. Un peu avant le pont sur l'Arc, situé à 1300 mètres en amont de la gare de St Michel, la voie est en courbe, ensuite un petit alignement droit, suivi d'une nouvelle courbe en sens contraire de la première. C'est sur la portion de voie située entre ces deux courbes que les premières traces de déraillement apparaissent. Leur nombre croit très rapidement, la résistance à la traction s'amplifie et provoque une rupture d'attelage entre le tender et le reste du train. La machine continue sa route et libérée de la poussée de la rame arrive à s'arrêter en gare de St Michel. Le reste de la rame dont beaucoup d'essieux et de bogies ont déraillé, s'engage dans la tranchée de la Saussaz. Il est vraisemblable que le fourgon de tête heurte la paroi à droite, se met en travers et toutes les voitures viennent buter contre cet obstacle. Le train, qui avait 350 mètres de long est compressé sur une centaine de mètres.

Monsieur Pallatier nous fait part également de témoignages de cheminots qui se trouvaient dans le train, et qui faisaient office de serre-freins. (Sur les six serre-freins, deux disparurent dans la catastrophe).

Il nous cite aussi la déposition de l'agent en service à la gare de la Praz : « *. . .trois minutes environ après l'annonce du train, j'ai entendu des coups de sifflet saccadés, provenant de plus loin que le disque . . . . Je me suis tenu sur mes gardes. Le train a passé ici à 23 h 04. .. La machine était toute en étincelles et des étincelles également parcouraient tous les wagons du train à hauteur des sabots.. . .Immédiatement, je me suis précipité au téléphone: St Michel a répondu tout de suite. Je lui ai dit : "il passe un train à une vitesse vertigineuse, dégage les voies et n'envoie pas de train* ».

C'est à cet agent que l'on doit que la catastrophe n'ait pas été plus meurtrière, en effet son collègue de St Michel s'apprêtait à donner le départ à un train de militaires écossais à destination de Modane.

Après le choc, un grand silence s'établit. Les survivants, dans le noir, dégagent les évanouis et les blessés.
Peu de temps après l'accident, une trentaine de minutes environ, Le feu prend dans l'amas des voitures, en bois, rappelons-le. C'est cet incendie qui fera le plus de victimes, il ne s'éteindra que le 13 Décembre au soir.

Les Ecossais du train en attente à St MicheL se sont précipités et se sont employés avec un calme et un dévouement remarquable à dégager tous ceux qui étaient pris dans l'amoncellement de débris qui "dépassait tout ce qu'on peut imaginer". La population de St Michel apporta également son concours, mais, bientôt, le feu gêna considérablement l'action des sauveteurs.

Les blessés furent évacués à l'usine de la Saussaz ainsi qu'à l'hôpital militaire de Modane. Une communauté religieuse de St Jean et l' hôpital de la ville reçurent également de nombreux blessés.

Le sauvetage fût très gêné par les difficultés d'approche, dues, d'une part à la tranchée, d'autre part à l'incendie. Et puis,l'amoncellement des débris était énorme, atteignant 4 étages de chassis, dans un état de torsion et d'enchevêtrement qui passe l'imagination".

Les victimes : pour André Pallatier, le chiffre de 700 morts communément donné est énorme. Suite à de minutieux comptages, il arrive à 434 décès, 192 blessés, ce qui fait 626 victimes en tout. La confusion viendrait du mot « victimes », et du fait que même l'armée n'a jamais su le nombre exact de permissionnaires qui étaient dans ce train. Ne pas oublier non plus : ceux qui « ratèrent » volontairement ou non le train à Modane, et les éventuels « fraudeurs ». On peut penser que le nombre de rescapés serait d'environ 380 personnes

Les causes de l'accident :
le chef de service de Modane avait réglé le freinage du train comme prévu pour ce type de train de permissionnaires qui avaient circulé depuis le 1er Décembre. Le frein automatique avait été laissé sur les trois premières voitures du train, et 7 serre-freins avaient été répartis sur le train. A partir de là, on en est réduit aux suppositions : les freins à main des voitures italiennes fonctionnaient-ils correctement et leur bon fonctionnement avait-il été constaté avant le départ ? Le mécanicien ainsi que les serre-freins ont-ils freiné suffisamment tôt ? l'enquête n'a pu le déterminer.

La voie ferrée était en très bon état. C'est vraisemblablement la succession rapide d'une courbe et d'une contre-courbe d'un rayon relativement faible qui a provoqué le déraillement. Une circonstance favorisante a peut-être été la présence de deux voitures légères (14 à 15 tonnes) entre des voitures plus lourdes (30-35 tonnes), compte tenu, d'un côté, du freinage énergique de la machine et des trois premiers véhicules, et de l'autre, de la poussée exercée par le reste du train

Les voitures italiennes ne comportaient pas d'éclairage au gaz. Elles étaient équipées pour l'éclairage électrique, mais celui-ci ne fonctionnait pas. De nombreux permissionnaires avaient allumé des bougies, tous les témoignages l'indiquent, et un serre-frein mentionne dans sa déposition que des bougies étaient encore allumées après L'accident.

L'hypothèse d'un incendie provoqué par le contact des sabots de frein portés au rouge avec les débris inflammables du matériel, n'a pas été retenu ? Par contre, les enquêteurs pensent que les explosions qui ont été entendues par beaucoup de témoins pendant l'incendie ont contribué à le développer. Ces explosions provenaient de cartouches ou de grenades dont certains militaires étaient porteurs.

Tous les présents ont été subjugués par ce récit, et tous attendent avec impatience la sortie du livre relatant cette catastrophe.

Merci M Pallatier pour cette leçon d'histoire Mauriennaise

J.Duc

Quelques nouvelles de M. G

Point sur les relevés.
Je fais un nouveau pointage sur le travail en cours ou à effectuer. Donc si vous avez un dépouillement en cours, veuillez me faire connaître par mail son état d'avancement afin d'y voir plus clair et d'effectuer les ajustements nécessaires.
Si vos nouvelles datent de moins de quelques semaines, il n'est pas nécessaire de me répondre à ce sujet. Sachez aussi que vous pourrez, à partir du 1er janvier, compléter les relevés jusqu'en 1934, en mairie exclusivement, ces années n'étant pas disponibles en CD ni en ligne via Sabaudia.

Polos à l'effigie de MG
Vous pouvez me les réserver par mail, ou par courrier en joignant le chèque à l'ordre de M.G
Tailles disponibles, S, M, L, XL, XXL. .
Tarif: 12 € l'unité ou 20 € les 2, joindre 3 € pour un envoi par la poste.
Pensez à Noël et aux cadeaux.
Nul besoin d'être membre pour en porter.

150ème anniversaire
En vue des cérémonies du 150ème anniversaire du rattachement de la Savoie à la France en 2010, nous souhaitons dépouiller les recensements de 1848 ou 1858 afin de présenter un tableau de la vallée à cette occasion. Faites moi savoir si vous avez connaissance d'un tel recensement dans votre (vos) communes de prédilection afin de commencer le travail.

Recueil « Eléments de Latin »

En vente auprès de Jean Marc Dufreney ou Jo Duc au prix de 8 € ou 10 € pour envoi par la poste.

Souscription du DVD tabellion de St Michel de Mnne et de son canton (1697-1792)

(il manque 2 ou 3 années). Pour mémoire, il contient les photos de toutes les tables par année, plus un tableau Excel des actes familiaux (mariages, testaments, inventaires, partages, tutelles), plus quelques actes pour certaines années 1743, 1747, 1752.

Tarifs : 16 euros pour une mise à disposition au local,
19 euros pour un envoi par la poste.
Gratuit pour ceux qui n'avaient pas profité de la promo du printemps et qui avaient commandé St Jean 1 et 2. Ces derniers peuvent éventuellement bénéficier du DVD St Jean 3 disponible au printemps 2009.
A eux de choisir. Il faut me le faire savoir.

Commandes par chèques ou renseignements chez:
JM Dufreney
312 rue des murgés
73870 Saint Julien Mont Denis

Mise à jour

Modifier ou ajouter adresse ou e-mail

Mme MAILLY—VIARD Colette (Nouvelle adhérente)
115, rue Vauban 69006 Lyon
maillycolette@aol.com

Mme OLIER Jean¨Philippe
44, rue du Louvre 78220 Viroflay
Jph.olier@neuf.fr

ENTRAIDE

Francis TRACT
Rue des Forges - 21320 Bellenot sous Pouilly

Je recherche des renseignements sur la famille François Emmanuel FODERE, un de mes lointains cousins (!) car j'ai trouvé dans des ouvrages cinq ou six dates de naissance différentes...
la bonne est le 15 février 1764. (baptisé alors Joseph Benoit) mais il a eu une soeur Jeanne Baptiste, née le 20 novembre 1761,(fille de Barnabé Foderé et Marie Vetier) et un frère Emmanuel François, date de naissance inconnue et que je recherche. Dans mes notes je trouve une fois "né en mai 1763", mais qui aurait pu naître aussi fin 1762 ou début 1763 ? et qui est enterré le 4 ou le 24 janvier 1767 dans le cloître (claustris ecclesia cathédralis)
Bien entendu il n'a pu laisser une descendance, mais sa date de naissance me permettrait de confirmer une hypothèse.
Merci par avance si vous pouviez me "dépanner"

Nos amis Canadiens

Suite à leur visite en mai 2008 (voir flash infos n° 122) nos amis canadiens nous ont envoyé un gentil courrier dont je veux vous faire profiter :

Une petite histoire de la famille Gilbert-Collet

Notre voyage en Savoie a été une grande aventure. En recherchant les racines de ma famille Gilbert-Collet, j'ai rencontré beaucoup des parents en Savoie. Aussi j'ai rencontré des gens gentils et généreux.
Ma famille Gilbert-Collet a habité à l'Alpettaz pendant plusieurs générations et mon grand-père Jean G-C est né en 1866, dans une maison comme celle dans la photo.
Son père, Clément G-C, a construit la maison à La Rochette en 1873. Et puis il est mort en1878. Sa veuve avait trois enfants, Jean avait 12 ans, Victor avait quatre ans, et Marie-Clementine avait deux ans. Deux autres enfants sont morts avant que Clément meure. En 1879 Marie-Clementine est mort.
D'une façon ou d'une autre, la famille a survécu. Après plusieurs années et après avoir envisagé d'émigrer en Algérie ou au Canada, ils ont pris la décision d'émigrer au Canada.
En 1895, Victorine (Covarel) G-C et ses deux fils Jean (29 ans) et Victor (21 ans) ont émigré a Notre Dame de Lourdes, au Manitoba, au Canada, et ont commencé a travailler sur leur ferme (homestead).
En 1900 Jean a marié Ange Sala, de Mayenne, en France, et a commencé sa famille. Victorine G-C est morte en 1913. Après cela, Jean et sa famille, Ange et quatre enfants, sont allés en Colombie-Britannique, près de la vallée de l'Okanagan.
Encore dans les montagnes.
Cette province était anglophone, donc les enfants de Jean ont parlé le français, mais la génération suivante ne parlait plus le français.
Victor est resté au Manitoba.
J'ai vu la région ou ma famille habitait et même les maisons dans lesquelles elle a demeuré. Ce fut une révélation. Je pense que la vie en Savoie était très dure. Mais, aussi la vie en Amérique du Nord était très dure à ce temps-la.

2ème et 3ème en partant de la gauche, Mr et Mme Collett, et leurs amis de Maurienne Généalogie

Je veux remercier tous les membres de Maurienne Généalogie pour leur hospitalité et leur générosité. C'était un plaisir de faire leur connaissance.
L'article prochain sera, 'Mes sentiments sur la région de mes ancêtres. »
Si quelqu'un a des questions, mon adresse est rcollett@mts.net

Collett

Donc à suivre . . .

Un RAMBAUD migrateur ?

Le 20 octobre 1944, Joseph Paul Hippolyte RAMBAUD meurt à BUCHENWALD, dévoré par les chiens des SS lâchés sur lui.

Joseph Paul Hippolyte, né à Pamiers (Ariège) le 5 décembre 1879, a été déporté à Buchenwald suite à une dénonciation de l'un de ses anciens camarades de la résistance. Maire de Pamiers, il a, le 11 novembre 1942, lors de l'invasion de la zone sud, refusé de loger les soldats allemands. Puis il entre résolument dans la résistance et constitue un réseau de passage en Espagne via l'Andorre des officiers français de l'Armée Secrète.

Pourquoi cet intérêt pour un homme qui a laissé à Pamiers le souvenir d'un grand homme et d'un grand maire ?

Le patronyme de RAMBAUD n'est guère répandu dans l'Ariège (seulement à Pamiers) et le rapprochement avec des origines mauriennaises est bien tentant…….

En l'état actuel des recherches, son ancêtre le plus ancien est Bernard Rambaud, boulanger, marié à Pamiers le 30 avril 1747 à Jeanne Marty.
Les recherches continuent, bien entendu, mais les Archives Départementales de l'Ariège ne sont pas aussi avancées dans le traitement des fonds que les AD de la Savoie et le travail n'est pas aisé.

Vous serez, bien entendu, tenus informés de la suite des évènements.

P. Blazy